

DEPARTEMENT DE L'ISERE
**SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**
38331 REAUMONT

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- Limite communale (N_COMMUNE_DGI_38331_038)
- Bâti dur (N_BATI_DGI_38331_038)
- Bâti léger (N_BATI_DGI_38331_038)
- Parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38331_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- A5 Canalisation d'assainissement
- AS1 Captages
- AS1 captage : périmètre de protection immédiate (ppi)
- AS1 captage : périmètre de protection rapprochée (ppr)
- AS1 captage : périmètre de protection éloignée (ppe)
- I4 Lignes Haute Tension
- T1 Emprises ferroviaires en bordure desquelles peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer.
- Dégagements de l'aérodrome de Grenoble-Alpes-Isère
- PT3 réseau téléphonique

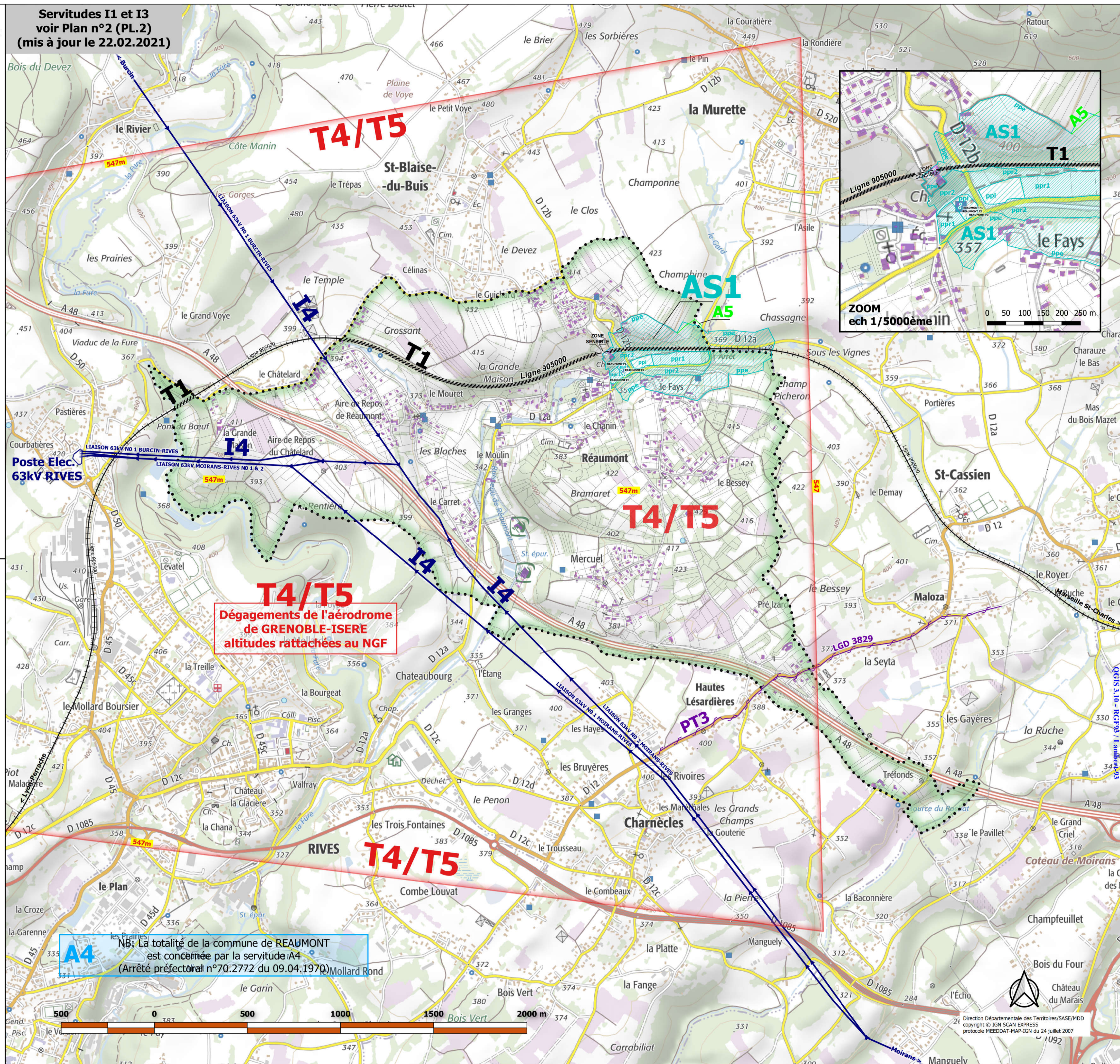
ECHELLE : 1/10.000 /A1
MODIFIE LE : 26.03.2021

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
24.02.95	AS1	Mise à jour.
30.05.96		PAC Révision n°1.
28.04.11		Mise à jour pour la révision du POS en PLU.
26.03.21		Mise à jour pour Elaboration PLU.
	T5	Mise à jour des dégagements de l'aérodrome de Grenoble-Isère. PSA approuvé par arrêté ministériel du 09 mai 2019.
	A5	Ajout canalisation d'assainissement - servitude de passage - arrêté préfectoral n°38-2021-03-16-00002 du 16 mars 2021

Servitudes I1 et I3
voir Plan n°2 (PL.2)
(mis à jour le 22.02.2021)



T4/T5
Dégagements de l'aérodrome
de GRENoble-ISERE
altitudes rattachées au NGF

A4
NB: La totalité de la commune de REAUMONT
est concernée par la servitude A4
(Arrêté préfectoral n°70.2772 du 09.04.1970)

